

Mobilité - Rue Maghin
Le vécu et ressenti des habitants/citoyens de la rue Maghin

A. Voiture et moto :

1. Explosion de la densité de la circulation aux heures de "pointe". Soulignons, en outre, que nous ne sommes pas encore déconfinés (télétravail, école en code rouge, ...).

(BOUCHONS: de 7H45 à 8H45 en moyenne + temps de midi + 15H30 à 17H et au-delà certains jours en semaine). Tenons compte des travaux actuels du TRAM qui empêchent une circulation fluide (ex. Place des Déportés côté impair, devenue à sens unique, entrant dans St Léonard actuellement).

2. Riverains : circulation en boucle pour les riverains (Maghin-St Léonard – Franchimontois) pour trouver une place **(PERTE DE TEMPS ET POLLUTION INUTILES)** a) idem pour les livreurs !!

b) De plus, les riverains utilisaient fréquemment la sortie vers Jonruelle-Chéri-Saint Léonard pour "désengorger" la rue Maghin et la rue Laensbergh . Ce ne sera plus possible, sauf pour le haut de la rue Maghin. D'ailleurs le marquage au sol à l'entrée de la rue du Chéri n'est plus conforme

Effectivement, la police de quartier confirme que les marquages au sol ne sont pas conformes

c) Il y a +/-600 voitures des riverains (cfr Annexe) dans le tronçon Mathieu Laensbergh-rue du Chéri, sans compter les garages, les parkings des Urbains et les voitures de la rue du Banneux, garées le long des rails. Celles-ci doivent faire un détour. Rond point-St Léonard-rue des Franchimontois-rue Maghin: c'est 1 km. Écologique? Pas écologique et circulation impactée négativement

d) Les rues perpendiculaires à la rue St Léonard s'alternent en sens interdit et sens admis. Le conducteur peut en gros faire des ronds autour des pâtés de maisons- sauf pour rentrer dans le quartier, maintenant on commence avec 3 sens interdits, le tout couronné avec 2 arrêts de bus avant de pouvoir rentrer dans la rue des Franchimontois.

Infirmières, pompiers, ambulance/SMUR, police,... doivent aussi faire ce détour inutile. L'autre jour, l'ambulance a pris / du prendre la rue Maghin dans le sens interdit. Le semi-remorque de la SNCB a fait la même action après 16h pour joindre son site de travail.

(PERTE DE TEMPS PRÉCIEUX ET DANGER)

4. Dangerosité pour toutes manœuvres pour les voitures garées côté pair / rentrant (mauvaise visibilité des cyclistes qui empruntent la piste cyclable dans les deux sens).**(DANGER POUR LES CYCLISTES)** (et qu'en est-il si il y a un accident, le véhicule est garé dans le sens de la circulation mais en contre sens de la circulation des vélos?)

5. La rue (anciennement calme) des Franchimontois est en surcharge de véhicules de telle sorte que les cyclistes prennent les trottoirs. Danger pour les enfants allant à la crèche.

Voitures garées sur les trottoirs et il n'y a pas de la place pour les poussettes. **(DANGER POUR LES PIÉTONS ET NUISANCE SONORE)**. Sans parler de l'état de la route pavée déjà bien abîmée qui devra être prise en compte pour une rénovation

6. A l'heure de pointe c'est le Far West : motos et vélos utilisent la bande cyclable rentrante/pair et sont donc à contre-sens. Chose qui se faisait naturellement aux heures de pointe sur la deuxième bande pour véhicules en toute légalité. **(DANGER)** De même pour les bus qui eux, quand ils s'arrêtaient à l'arrêt de bus Maghin, se faisaient dépasser par les voitures qui se trouvaient derrière eux, afin de décongestionner le "bouchon"... pour buter aux magnifiques rond-points engorgés de véhicules ou pas.
7. Avant quand les livreurs (ex repas du CPAS, POSTE,...) ou riverains se mettaient en double file pour décharger, ce n'était pas dérangeant, la rue étant assez large et la circulation restait fluide. Maintenant -ne perdant pas leurs habitudes et la nécessité- les livreurs se mettent soit sur le trottoir, soit sur la bande cyclable. **(INFRACTION et DANGER)**
8. Le carrefour Jonruelle/Maghin est devenu plus dangereux. Priorité de droite pour les véhicules et les vélos. Mais QUID du respect du code de la route pour les cyclistes et du risque qu'un véhicule prenne, en toute légalité, sa priorité de droite mais blesse gravement un cycliste non respectueux du code? **(DANGER)**
9. Les GPS n'ont pas été actualisés. Les voitures et les livreurs se perdent (cfr Claire, de la Grande Ourse, qui rencontre des soucis avec ses clients qui n'accèdent pas facilement à son commerce!) **(PERTE DE CLIENTÈLE et manque d'accessibilité, beaucoup moins de passage devant les commerces)**
10. A été constaté (photo à l'appui), ce 3 décembre, un camion bloqué avec 2 motards venus à la rescousse à la jonction Jonruelle/Laensbergh. Il ne savait pas tourner, bloquant toute la rue, car trop de véhicules mal garés dans tous les sens, bloquant ainsi une rue à sens unique et donc tout une partie de la circulation sortante. Les policiers ont avoué ne pas avoir été informés des changements de sens de circulation et ont failli prendre le sens devenu interdit de la rue Maghin **(PAS DE COMMUNICATION avec la POLICE et preuve d'IMPRATICABILITÉ des rues adjacentes pour les POIDS LOURDS)**
11. Et l'élimination des parkings entraîne le stationnement sauvage de (des 4) roues sur le trottoir droit de la rue Chéri. Et quid de tous les emplacements des voitures qui disparaîtront place des Déportés une fois le tram arrivé?

B) Vélo :

1. Bande cyclable Maghin impraticable, côté impair/sortant entraînant des cyclistes à contre-sens côté pair/retrant **(INCOHÉRENCE)**

Dans la partie Vivegnis/Régnier-Poncelet, la piste cyclable côté impair/sortant n'est que "suggérée" ce qui signifie qu'il n'y a pas de bande propre et que les cyclistes doivent rouler au milieu de la rue.

-Conséquence en cas de trafic léger : les automobilistes se pressent derrière le cycliste pour le dépasser;

-Conséquence en cas de trafic dense : le cycliste doit attendre derrière les voitures (bonjour les échappements) ou emprunter la bande cyclable côté pair (à contre-sens donc)... **(INCOHÉRENCE)**

2. Bande cyclable qui s'arrête au rond-point de la rue Maghin avec obligation d'entrer dans le rond-point au vu de la courbe dessinée au sol... **(INCOHÉRENCE)**

3. Même avec les nouvelles bandes cyclables, CERTAINS cyclistes utilisent le trottoir, même s'il n'y a pas de trafic!!! **(INFRACTION)**.

Donc pas uniquement quand un véhicule prend le sens interdit par mégarde ou mauvaise foi, et se trouve sur la bande cyclable.

4. La rue Maghin, à double sens, est assez large pour les cyclistes et les voitures, même sans bandes.

Elle est uniquement dangereuse quand il y a des **excès de vitesse** (un radar ou des casse-vitesses seraient une solution)

Rappelons qu'il s'agit d'une zone 30 avec 2 écoles secondaires.

Cette vitesse est très rarement respectée. La mise en place d'un signal routier **VISIBLE** serait à prévoir!

Les rues cyclables de St Léonard (goudronnées et donc confortables) à 30 km/h font une boucle dans le quartier et c'est là où les cyclistes sont en sécurité et non dans les embouteillages

C) Piétons

1. Ils ne se sentent plus en sécurité avec CERTAINS cyclistes sur le trottoir, en passant à toute vitesse.

2. Danger pour les piétons car CERTAINS cyclistes, venant du Thier-à-Liège, n'empruntent pas la rue Bonne Nouvelle pourtant route cyclable, mais bien

a) la rue Vivegnis à contresens et en plus

b) sur le trottoir!

3. Des voitures stationnent dans la rue des Franchimontois sur les trottoirs et les piétons ne peuvent pas passer avec une poussette pour se rendre à la crèche